
LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS

TÉMOIGNAGES

Table des matières

Carmen Wakeling, présidente, Certified Organic Association of British Columbia.....	2
Becky Lipton, directrice générale, Organic Alberta.....	5
Kate Storey, présidente, Manitoba Organic Alliance	11
Marla Carlson, directrice générale, SaskOrganics.....	13

Lien - http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/421/agfo/52610-f.htm?Language=E&Parl=42&Ses=1&comm_id=2

CALGARY, le 18 mai 2016

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 9 heures, pour étudier les priorités pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux.

Le sénateur Terry M. Mercer (*vice-président*) occupe le fauteuil.

Le vice-président : Bienvenue à la réunion du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. Je suis le sénateur Terry Mercer, de la Nouvelle-Écosse, vice-président du comité. Je vais premièrement demander aux sénateurs de se présenter en commençant par ma gauche.

La sénatrice Merchant : Bonjour. Je suis Pana Merchant, de Regina, en Saskatchewan.

La sénatrice Unger : Je m'appelle Betty Unger, d'Edmonton, en Alberta.

La sénatrice Tardif : Bonjour, je m'appelle Claudette Tardif et je suis aussi de l'Alberta.

Le sénateur Dagenais : Je m'appelle Jean-Guy Dagenais, je suis de Montréal, au Québec.

Le vice-président : Merci.

Le comité poursuit aujourd'hui son étude sur les priorités pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien en matière d'accès aux marchés internationaux.

Nous sommes aujourd'hui à Calgary, et je m'en voudrais de ne pas souligner qu'il s'agit d'une période difficile pour l'Alberta et les Albertains. Nous comprenons les difficultés dans le

nord de l'Alberta et nous tenons à dire à tous les Albertains que leur douleur est ressentie partout au pays. J'ai assisté à la messe, dimanche, à Halifax, et la congrégation a prié pour les gens du nord de l'Alberta. J'espère que les gens le font partout au pays.

Le secteur agricole et agroalimentaire canadien joue un rôle important dans l'économie canadienne. En 2014, un travailleur sur huit au pays -- représentant plus de 2,3 millions de personnes -- était employé dans ce secteur, qui a contribué pour près de 6,6 p. 100 du produit intérieur brut du Canada.

Au niveau international, le secteur agricole et agroalimentaire canadien était responsable de 3,6 p. 100 des exportations mondiales des produits agroalimentaires en 2014. Cette année-là, le Canada s'est classé au cinquième rang, parmi les plus importants exportateurs de produits agroalimentaires du monde.

Le Canada a conclu plusieurs accords de libre-échange. Actuellement, 11 accords de libre-échange sont en vigueur. L'Accord économique commercial global entre le Canada et l'Union européenne, le Partenariat transpacifique et l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine ont été conclus, et huit négociations d'accords de libre-échange sont en cours.

Le gouvernement fédéral a aussi entrepris quatre discussions préliminaires de nature commerciale avec la Turquie, la Thaïlande, les Philippines et les États membres de Mercosur, qui inclut l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.

Nous sommes heureux d'être ici, à Calgary, pour rencontrer des représentants des gouvernements de l'Ouest canadien et des représentants d'intervenants du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Nous recevons maintenant Mme Kate Storey, présidente de la Manitoba Organic Alliance; Mme Marla Carlson, directrice générale de Saskatchewan Organics; Mme Becky Lipton, directrice générale d'Organic Alberta; Mme Carmen Wakeling, présidente de Certified Organic Association of British Columbia; et M. Terry Tyson, gestionnaire de l'approvisionnement en céréales de la Grain Millers Canada Corporation.

Nous donnons d'abord la parole à Mme Wakeling.

Carmen Wakeling, présidente, Certified Organic Association of British Columbia

Bonjour, et merci beaucoup de nous recevoir. C'est très réjouissant pour nous d'être ici.

Je m'appelle Carmen Wakeling et j'habite sur l'île de Vancouver. Je suis propriétaire d'une entreprise appelée Eatmore Sprouts & Greens Ltd. Nous produisons 9 000 livres de germes et de légumes par semaine, tout au long de l'année. Nous employons 40 personnes; les germes de luzerne sont notre produit le plus populaire.

Je suis ici aujourd'hui à titre de présidente des Certified Organic Associations of British Columbia et j'aimerais vous parler du secteur de l'agriculture biologique en Colombie-Britannique et au Canada, ainsi que du marché international.

Je vais vous expliquer un peu en quoi consistent les Certified Organic Associations of British Columbia, le COABC. Il s'agit d'une coalition provinciale sans but lucratif qui supervise le processus de certification biologique en Colombie-Britannique. Nous représentons quelque 700 exploitations certifiées dans la province, qui offrent toutes des produits biologiques.

La production biologique est l'un des secteurs de l'agriculture qui connaissent la croissance la plus rapide au Canada et dans le monde. Nous visons une production de produits biologiques de qualité supérieure, dans des quantités suffisantes, et d'une manière favorable à la santé du sol, à la diversité biologique et à l'harmonie écologique.

Permettez-moi de vous donner un aperçu de la production biologique au Canada, à titre informatif. Le Régime Bio-Canada énonce les normes canadiennes en matière d'agriculture biologique et les règlements qui régissent la production biologique au Canada. Aux termes de ces règlements, les organismes de vérification de la conformité supervisent les organismes de certification qui, eux, certifient les exploitants biologiques.

Ce système à paliers garantit la responsabilité rigoureuse du secteur. Il offre aux clients l'assurance de la transparence, de la traçabilité et de la qualité, facteurs essentiels à l'intégrité de l'image de marque de nos produits biologiques, au Canada et à l'étranger.

La production biologique tient à sept principes généraux, que je vais rapidement vous exposer à titre d'information pour vos dossiers. Voici donc ces sept principes : protéger l'environnement, réduire au minimum la dégradation et l'érosion du sol, réduire la pollution, optimiser la productivité biologique et favoriser la santé. Le deuxième principe vise à maintenir à long terme la fertilité du sol par l'optimisation des conditions d'activité biologique dans le sol. Le troisième vise à maintenir la diversité biologique du système. Le quatrième vise à recycler les matériaux et les ressources de l'entreprise dans toute la mesure du possible. Le cinquième, à apporter des soins attentifs qui favorisent la santé et respectent les besoins comportementaux des animaux d'élevage. Le sixième, à traiter et à manipuler avec soin les produits biologiques afin d'en maintenir l'intégrité et les qualités vitales à toutes les étapes de la production. Le septième, à privilégier les ressources renouvelables dans des systèmes agricoles organisés localement. Ce sont là les principes de base de la production biologique.

Quelques renseignements importants sur la production biologique, maintenant : en 2012, le marché biologique au Canada se chiffrait à 3,5 milliards de dollars par année, soit trois fois plus qu'en 2006. Le secteur biologique reste un moteur de l'économie, en particulier en Colombie-Britannique. En 2012, 58 p. 100 des Canadiens achetaient des aliments biologiques chaque semaine; en Colombie-Britannique, ce taux était de 66 p. 100.

Je vais maintenant vous parler de ce qui se fait dans notre province et de l'impact de cette activité sur les marchés internationaux, et cetera. Les priorités du secteur biologique de la Colombie-Britannique, en ce qui concerne la croissance internationale, sont multiples. La province est très bien positionnée pour vendre sur les marchés asiatiques, mais beaucoup de nos producteurs biologiques ne sont pas prêts à se lancer dans l'exportation. Mais le gouvernement, s'il soutient la croissance intérieure, facilitera l'entrée des entreprises biologiques sur le marché de l'exportation.

Comme le secteur agricole en Colombie-Britannique est diversifié, nous avons besoin de systèmes de soutien solides adaptés aux différentes situations -- nouveaux arrivants, producteurs bien établis, et cetera. Le renforcement de ce soutien encouragera la croissance

et jettera les bases d'un marché d'exportation dynamique dans le secteur de la production biologique.

Afin de profiter des débouchés extérieurs, le secteur de la production biologique a besoin de systèmes de données à haut rendement. Cet aspect nous a tous donné du fil à retordre. Ces systèmes permettront aux participants de cerner les débouchés et de pleinement comprendre les retombées économiques. Mieux les entreprises comprendront les secteurs de croissance potentielle, plus elles seront incitées à augmenter la production, ce dont profiteront tant le marché national que le marché international.

Il faut faciliter la transition vers l'agriculture biologique, c'est-à-dire fournir les outils nécessaires pour que la transition ne semble pas au-delà des forces des entreprises et pour les aider à gérer le risque que pourraient représenter l'abandon d'une méthode connue et l'adoption de nouvelles méthodes de production. Sur le plan du renforcement des capacités, l'investissement dans l'agriculture biologique permettra de créer les volumes nécessaires à l'exploitation des débouchés, surtout auprès des acheteurs nationaux et internationaux, ce qui est essentiel pour l'offre à long terme.

En ce qui concerne l'infrastructure... en Colombie-Britannique, nous pourrions bénéficier énormément, par exemple, d'installations de transformation réservées à la production biologique. Il nous serait aussi utile de pouvoir compter sur des partenaires aux fins de distribution, et sur du soutien à l'accès aux marchés internationaux. L'investissement dans ces domaines nous donnerait les capacités à moyen et à long terme de répondre à la demande du marché international.

Il serait utile aussi de consacrer à la production biologique davantage de financement de recherche-développement. La collaboration est nécessaire à tous les niveaux. Nous savons que l'union fait la force, et il nous faut resserrer les liens entre nous si nous voulons approvisionner le marché étranger. Nous devons informer davantage les groupes et les particuliers du secteur au sujet des sources de financement grâce auxquelles ils pourront exploiter les débouchés et cerner les besoins. Enfin, il faudrait aider toute l'industrie agricole à mieux comprendre l'impact de notre secteur sur les changements climatiques et renseigner les producteurs afin qu'ils puissent mieux contribuer à la lutte contre les changements climatiques. Les producteurs biologiques sont des chefs de file dans ce domaine.

Nous sommes aujourd'hui devant un défi, à savoir l'autorisation des OGM au Canada et son impact sur les marchés internationaux des produits biologiques et conventionnels. Je vous explique : les OGM ne sont pas permis dans le système alimentaire biologique. Personnellement, je n'ai pas le droit de produire des germes de luzerne Roundup Ready. La coexistence avec les cultures pérennes, c'est-à-dire les plantes qui vivent pendant plus d'un an, comme la luzerne, n'est pas une réalité.

À l'échelle internationale, la technologie des OGM ne jouit pas d'une large acceptation. L'introduction de nouveaux OGM au Canada menace la crédibilité de l'image de marque des produits biologiques canadiens, de même que notre accès aux marchés internationaux. Dans le cas de la pomme Arctic, de la luzerne et d'autres cultures, c'est même la crédibilité du secteur conventionnel et notre accès aux marchés internationaux qui sont compromis.

Si nous collaborons aux échelles locale, provinciale, nationale et internationale, nous bâtirons des systèmes alimentaires robustes qui non seulement faciliteront l'exportation,

mais approvisionneront notre pays en aliments sains et de qualité, dans le respect de l'environnement.

Je vous remercie de votre attention.

Le vice-président : Merci beaucoup.

Nous donnons maintenant la parole à Mme Becky Lipton, d'Organic Alberta.

Becky Lipton, directrice générale, Organic Alberta

Bonjour monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité. Je vous remercie beaucoup de m'avoir invitée à vous parler du secteur de l'agriculture biologique et des priorités touchant l'accès aux marchés.

La demande de produits biologiques explose, au Canada et à l'étranger. L'accès aux marchés est une priorité clé pour le secteur de l'agriculture biologique, et nous avons été actifs à l'échelle régionale, provinciale et nationale dans ce dossier clé.

Les priorités que j'exposerai plus loin sont issues de mes connaissances et de mon travail sur plusieurs plans. Je suis membre de la Table ronde sur la chaîne de valeur de l'industrie des produits biologiques, un partenariat de l'industrie et du gouvernement fédéral ayant pour objectif d'exercer un leadership dans ce secteur.

Je suis aussi directrice de programmes pour la Prairie Organic Grain Initiative, une initiative de quatre ans dotée d'un budget de 2,2 millions de dollars mise en œuvre dans l'ensemble des Prairies pour assurer la résilience et la stabilité du secteur de l'agriculture biologique des Prairies en mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité et de la quantité des céréales biologiques, sur le développement de marchés et sur l'accès aux marchés.

Je suis membre du conseil d'administration du Prairie Organic Development Fund, un modèle de financement novateur qui permet à l'industrie d'investir dans le développement du secteur de l'agriculture biologique dans les Prairies canadiennes. Je travaille aussi depuis huit ans à titre de directrice générale pour Organic Alberta, une association provinciale qui représente et soutient l'ensemble du secteur biologique de la province.

Le principal message que je tiens à vous transmettre aujourd'hui est celui-ci : le marché mondial des produits biologiques est très solide et il y a beaucoup de place pour une croissance continue. Il représente un énorme débouché pour la diversification du secteur agricole canadien. J'espère qu'à la fin de mon exposé, vous en serez vous aussi convaincus.

On évalue le marché mondial des produits biologiques à plus de 80 milliards de dollars américains par an. Le Canada est le cinquième marché au monde, d'une valeur de plus de 4 milliards de dollars. Nos exportations de produits biologiques s'élèvent à plus de 558 millions de dollars par an. Chaque semaine, 58 p. 100 des Canadiens achètent des produits biologiques. Le marché américain des produits biologiques, notre principal partenaire commercial et l'acheteur de la grande majorité de nos produits céréaliers, est passé de 3,6 millions de dollars en 1997 à 39 milliards de dollars en 2014.

Dans le cadre de la Prairie Organic Grain Initiative, nous avons participé à des missions commerciales dans nos principaux marchés, dont les États-Unis et l'Union européenne, ainsi que dans les principaux marchés émergents que sont le Japon et la Corée du Sud.

Dans le secteur des produits biologiques, nous sommes confrontés à un obstacle commercial supplémentaire, qui dépasse les obstacles courants auxquels les produits agricoles font face. Cela est dû au fait que bien des pays ont adopté leurs propres normes et certifications et que, pour exporter des produits en les qualifiant de « biologiques », il faut aussi obtenir la certification selon leurs normes. Nous devons donc demander aux agriculteurs canadiens de respecter, en matière de certification biologique, les normes du Canada et celles des autres pays.

Le Canada a maintenant plusieurs ententes d'équivalence, notamment avec les États-Unis, l'Union européenne, le Japon et le Costa Rica, et les négociations sont presque achevées avec la Corée du Sud. Cela signifie que nos normes sont harmonisées et que ces pays acceptent la certification selon la norme canadienne. Les agriculteurs n'ont donc qu'une seule norme à respecter pour accéder à ces marchés. Ces ententes d'équivalence sont essentielles à l'accès aux marchés et elles doivent être maintenues dans les nouveaux accords visés.

Les États-Unis sont notre plus important partenaire commercial, et la demande de produits céréaliers biologiques canadiens, en particulier, est extrêmement forte. Par l'entremise du Prairie Organic Development Fund, nous avons convaincu de grandes entreprises comme General Mills, ou encore Grain Millers, entre autres, d'investir directement dans le secteur de l'agriculture biologique des Prairies afin d'augmenter notre offre.

Les marchés émergents, comme le Japon, représentent aussi un potentiel énorme. C'est le neuvième marché de produits biologiques en importance au monde, et le Canada vient déjà au quatrième rang des fournisseurs de produits agroalimentaires et de produits de la mer du Japon. Actuellement, la demande du marché est la plus forte pour les produits transformés en raison d'une capacité de transformation intérieure limitée, mais nous observons aussi de plus en plus une augmentation de la demande de produits de base.

La région des Prairies est le troisième producteur d'oléagineux biologiques au monde, et 89 p. 100 du blé et de l'avoine biologiques ainsi que 85 p. 100 du seigle biologique au Canada proviennent des Prairies. J'ajouterai que l'Alberta et le Manitoba ont investi dans le secteur de la transformation et que l'Alberta, en particulier, est la principale province productrice de bœuf, de pâturages et de fourrages biologiques.

Nous bénéficions aussi de conditions presque parfaites pour la culture de l'avoine, ce qui permet aux deux tiers des producteurs biologiques de l'Alberta de produire une avoine de la meilleure qualité, la plus recherchée au monde.

J'ai transmis au greffier les plus récentes statistiques sur la production des Prairies à titre d'information.

L'Alberta et les Prairies canadiennes ont la possibilité d'approvisionner le marché international, mais pour ce faire, nous devons régler quelques problèmes clés.

Il est essentiel de continuer à mettre l'accent sur les ententes d'équivalence afin d'aplanir les obstacles aux marchés. Nous devons aussi composer avec des problèmes liés à l'acceptation de produits biologiques à cause de la présence à l'état de traces de matériel

génétiquement modifié et de résidus de pesticides. Par exemple, notre industrie s'est vu refuser l'entrée d'expéditions de produits biologiques par l'Union européenne à cause de traces de pesticides et de niveaux de contamination par des organismes génétiquement modifiés.

L'insuffisance de l'approvisionnement est l'autre grande menace à notre compétitivité. Pour satisfaire à la demande, actuellement, des importations inondent le Canada et l'Amérique du Nord. Cela réduit le prix que les agriculteurs canadiens obtiennent, permet à des acheteurs de grains biologiques de se fier à des marchés étrangers et menace l'intégrité de l'approvisionnement biologique à cause d'un manque de confiance dans l'intégrité de ces produits étrangers.

La production biologique offre une solide stratégie de diversification au secteur canadien de l'agriculture. Les risques importants inhérents à la transition à la production biologique et ceux liés à la production biologique comme telle doivent être atténués par des politiques et des programmes gouvernementaux.

Ces politiques et programmes devraient mettre l'accent sur les différentes étapes et les risques inhérents à chaque étape. Par exemple, des régimes d'assurance-récolte biologique complets, une aide financière durant la transition et les premières années de production pour compenser les rendements réduits, des données fiables pour mesurer notre réussite et pour connaître les débouchés et nous mettre en position d'en tirer parti, des codes SH qui mesurent les exportations de produits biologiques et des programmes de soutien agronomiques pour faciliter l'apprentissage des nouveaux systèmes de gestion de la production, tout cela fera partie intégrante de notre capacité de satisfaire à la très forte demande de produits biologiques sur le marché mondial.

Je vous remercie de m'avoir invitée à vous faire part des données probantes sur les possibilités qui s'offrent au secteur de l'agriculture biologique, et j'espère que vous êtes maintenant convaincus que la demande de produits biologiques sur le marché offre une énorme possibilité de diversification dans le secteur canadien de l'agriculture.

Le vice-président : Merci, madame Lipton.

Nous allons maintenant écouter Terry Tyson, Grain Millers Canada Corporation.

M. Tyson : Bon après-midi, et merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité. Merci de me donner l'occasion de vous faire part aujourd'hui de nos réflexions sur les débouchés et les défis auxquels fait face le secteur de l'agriculture biologique.

Les autres témoins d'aujourd'hui vous ont parlé, ou vont le faire, d'autres aspects importants, par exemple les lacunes au chapitre de la collecte des données, les principes et les normes de l'agriculture biologique, la menace que représente pour le secteur la luzerne génétiquement modifiée et certains problèmes de transport. Je vais donc concentrer mon exposé sur l'état du marché lui-même, les débouchés pour le secteur de l'agriculture biologique canadien et les mesures que le gouvernement canadien pourrait prendre pour renforcer la capacité d'approvisionnement du secteur de façon que nous puissions tirer profit de ces débouchés.

Quelques mots sur mon association : la Grain Millers Inc. est un fabricant d'ingrédients alimentaires dont le siège social se trouve à Eden Prairie, au Minnesota. Elle possède 11

installations dans quatre pays et emploie plus de 900 travailleurs talentueux qui s'efforcent de fournir des produits alimentaires sûrs et de qualité supérieure. Les installations canadiennes se trouvent à Yorkton, en Saskatchewan. Nous avons des installations et des partenariats partout dans les Prairies, à Saskatoon, en Saskatchewan, et à Rycroft, en Alberta.

La fabrication de produits alimentaires à base d'avoine est notre principale activité. Nous fournissons aussi des mélanges multigrains, des produits à base de maïs ou à base de lin et d'autres ingrédients de spécialité et ingrédients alimentaires. Toutes nos activités portent à la fois sur le secteur des produits traditionnels et le secteur des produits biologiques, et nous fonctionnons ainsi depuis la création de notre entreprise, il y a plus de 30 ans.

Bien que les marchés traditionnels représentent toujours la majorité de nos volumes de production, la croissance observée dans la majorité des marchés traditionnels est lente ou nulle depuis plusieurs années. Durant cette période, le secteur biologique a connu une progression considérablement différente. En effet, au cours des 15 dernières années, nous avons connu année après année une croissance annuelle dépassant 10 p. 100 dans le secteur des produits biologiques, à l'exception d'une courte période où la croissance a atteint un plateau au plus fort de la récession financière de 2008.

Plus récemment, il est devenu de plus en plus évident que le marché des ingrédients alimentaires biologiques et spécialisés continuera de croître. Des intervenants respectés du marché prévoient que les aliments biologiques pourraient représenter jusqu'à 25 p. 100 du marché alimentaire américain d'ici 2025; ce marché se situe aujourd'hui autour de 4 p. 100, ce qui est déjà une croissance notable.

Pratiquement toutes les entreprises alimentaires d'envergure -- et de nombreuses petites entreprises -- cherchent des façons de différencier leurs produits. Nos clients et leurs clients -- les consommateurs -- demandent de plus en plus des aliments sains et nutritifs produits de manière transparente et durable, et nombre de ces personnes associent un tel choix aux produits biologiques.

Bien que la demande pour de tels produits continue de croître, la chaîne d'approvisionnement n'a pas suivi le même rythme. Par conséquent, les intérêts variables à l'égard des cultures font en sorte que la lutte pour la production sur la superficie disponible se fait chaque année de façon hautement concurrentielle. Inévitablement, chaque année, on observe une pénurie de certains produits, ce qui entraîne une hausse prohibitive des prix pour ces denrées et un épuisement complet des stocks. Cette situation a mené dans certains cas au rationnement de la demande et à des importations à fort prix qui ont entraîné le déplacement de la production canadienne vers d'autres pays.

En fonction de leur origine, l'intégrité biologique des produits importés peut aussi être mise en doute, ce qui représente une menace pour la crédibilité de l'ensemble du secteur. En fin de compte, c'est cette incertitude sur le plan de l'approvisionnement qui représente le plus grand problème et qui porte atteinte à la croissance du secteur.

De façon contre-intuitive, ce n'est pas l'augmentation de l'offre, c'est-à-dire de la production, qui représente une menace importante pour les prix des denrées biologiques. L'augmentation de l'approvisionnement au Canada servirait tout d'abord à déplacer les importations, et elle servirait aussi à favoriser l'accès au secteur pour les entreprises alimentaires qui désirent le faire.

Au cours des dernières années, de nombreuses grandes entreprises alimentaires nous ont approchés pour nous signaler leur intérêt à faire leur entrée dans le secteur des produits biologiques, que ce soit en faisant passer leurs flux de produits actuels vers des produits biologiques ou en créant de nouveaux flux de produits au sein de leurs entreprises. Mais elles sont nombreuses à ne pas être allées de l'avant puisqu'elles avaient des préoccupations touchant l'approvisionnement.

En même temps, nous n'avons pas été en mesure d'apaiser leurs préoccupations. De fait, nous avons consacré beaucoup de temps et d'efforts, avec certaines de ces entreprises, à l'élaboration de stratégies visant à faire passer leur approvisionnement des produits traditionnels vers les produits biologiques afin qu'elles puissent finalement aller de l'avant.

Pour cette raison, la Grain Millers a joué un rôle actif dans la création du Prairie Organic Development Fund -- le PODF, le fonds de développement pour les produits biologiques des Prairies, dont Mme Lipton a parlé. Je suis actuellement président du PODF, une entité financée par l'industrie et dont l'objectif est d'augmenter la capacité du secteur biologique en offrant du soutien financier aux organisations provinciales ainsi qu'à l'innovation par l'entremise d'initiatives de recherche, de développement et d'expansion du marché.

Les organisations provinciales jouent un rôle crucial à titre d'intervenants reconnus et respectés, en contribuant à la défense des droits et au maintien des relations avec le gouvernement, ainsi qu'en offrant un mécanisme d'exécution pour les programmes d'expansion du marché. Le financement de l'innovation soutiendra des projets précis, conçus pour améliorer le secteur. Actuellement, tout le financement à l'innovation est destiné à la Prairie Organic Grain Initiative, que Becky Lipton a décrite précédemment.

Il convient de noter que, pendant que nous mettions sur pied le PODF et que nous commençons à chercher du financement auprès de l'industrie, nous avons été agréablement surpris de constater le niveau de soutien des intervenants. Il est souvent difficile de récolter de l'argent auprès des intervenants de l'industrie, ce qui témoigne des problèmes d'approvisionnement. Cependant, pratiquement toutes les personnes approchées souhaitaient entendre parler des enjeux liés à l'approvisionnement, et la majorité d'entre elles ont accepté de signer un chèque.

Quand des entreprises internationales comme Grain Millers, General Mills, Nature's Path, Dave's Killer Bread et Clif Bar sont non seulement d'accord, mais plutôt enthousiastes à l'idée d'investir dans un effort organisé en vue de renforcer le secteur, cela en dit long sur la situation et sur la perception de ces entreprises quant aux impacts de leur investissement. Et leurs investissements dans le PODF sont directement versés au secteur de l'agriculture biologique de l'Ouest canadien.

Le Canada est possiblement le pays le mieux positionné pour tirer profit de la demande croissante en produits biologiques. Bien que les pays en développement puissent affecter dès maintenant leurs acres inutilisés à la production biologique, les producteurs canadiens -- et l'économie canadienne -- peuvent quant à eux miser sur une infrastructure et du soutien agricoles, sur une longue histoire en matière d'innovation agricole et sur la proximité du plus grand marché mondial pour les produits biologiques, ce qui représente une formidable occasion.

Contrairement à ce que l'on voit dans une grande partie des États-Unis, l'agriculture canadienne ne se limite pas à une ou deux cultures. Les agriculteurs canadiens sont

généralement fiers de favoriser la biodiversité et de prendre soin de leur terre et de leurs ressources -- des qualités qui correspondent bien au secteur de l'agriculture biologique.

De plus, bien que les valeurs des terres de l'Ouest canadien aient augmenté considérablement au cours de la dernière décennie, elles demeurent relativement abordables, ce qui les rend plus accessibles pour les plus petites exploitations agricoles. Nous ne disons pas que les grandes exploitations agricoles ne peuvent pas se lancer dans un système d'agriculture biologique -- nombre d'entre elles le font, et un nombre grandissant de ces grandes exploitations envisagent de faire passer une partie de leurs terres à la culture biologique en tant que stratégie de diversification --, mais il ne fait aucun doute que l'intendance associée à l'agriculture biologique, ainsi que le rendement, offrent le moyen à davantage de Canadiens de l'ouest du pays de continuer à travailler la terre et de ralentir la stagnation graduelle des économies rurales.

Cela dit, la transition de l'agriculture traditionnelle à l'agriculture biologique peut être un processus intimidant pour les agriculteurs. Le processus de transition, sauf pour les terres fraîchement défrichées ou brisées, exige trois ans, et durant cette période, les rendements en souffriront inévitablement, tandis que le rendement des investissements demeure fondé sur le prix des cultures traditionnelles. Plus tard, les rendements commencent souvent à se rapprocher des rendements traditionnels, mais cela n'arrive habituellement pas avant que la santé du sol ait été améliorée par plusieurs années de production biologique.

Tandis que les prix des denrées biologiques représentent un solide incitatif pour les agriculteurs qui envisagent de passer à l'agriculture biologique, la réalité actuelle des exploitations agricoles fortement endettées et leurs difficultés de trésorerie font en sorte qu'une telle transition représente un acte de foi important et risqué. Ainsi, plusieurs agriculteurs m'ont dit qu'ils ne peuvent pas faire une telle transition en raison de la structure de leur endettement, tandis que d'autres ayant fait la transition m'ont expliqué que la première personne qu'ils ont dû mettre de leur côté était leur banquier.

En plus des risques économiques liés à cette décision, les facteurs culturels jouent aussi un rôle énorme. Dans bien des régions des Prairies, il y a encore des préjugés associés à l'agriculture biologique : les factures impayées et des champs en mauvais état. En plus de la pression exercée par les pairs, il y a également l'incertitude liée au fait de mettre fin à des pratiques de longue date relativement simples. Je ne dis pas que l'agriculture conventionnelle est chose facile, mais, comparée à l'agriculture biologique, elle paraît plus simple.

Abandonner ce que l'on connaît pour adopter de nouvelles méthodes peut être intimidant. De nombreux agriculteurs hésitent à faire la transition, car ils sont préoccupés à l'idée de ce dont auront l'air leurs champs et les rendements qu'ils obtiendront. C'est pourquoi je prie instamment le gouvernement d'envisager la prise de mesures pour réduire les obstacles auxquels font face les agriculteurs au moment de consacrer des acres de terres à la production biologique.

Pour ce qui est des obstacles culturels et de l'inaction fondée sur le doute, cela pourrait vouloir dire une augmentation des investissements dans la recherche en matière d'amélioration des plantes et d'agronomie biologiques. Grâce au développement de la génétique, parfaitement adaptée aux systèmes de production biologique, et grâce à l'amélioration continue des pratiques de production au moyen de programmes d'essais et d'erreurs réalisés de manière scientifique, l'écart sur le plan du rendement agronomique

entre les cultures traditionnelles et les cultures biologiques peut continuer à se rétrécir, et ce, tout en employant des systèmes plus écologiques et durables.

Pour ce qui est des obstacles économiques, la création de programmes pour aider les agriculteurs à traverser la tempête pourrait être très rentable à long terme pour le secteur agricole et agroalimentaire du Canada ainsi que pour l'économie canadienne en général. De tels programmes d'aide existent déjà dans de nombreuses autres administrations.

Il pourrait y avoir de nombreuses façons d'offrir de l'assistance, allant de subventions non remboursables ou du remboursement des frais à une certaine forme de programme de stabilisation des primes, où les primes aux produits biologiques qui seront réalisées pourraient être empruntées durant la transition.

Alors que le secteur est confronté à des obstacles importants, il convient de souligner que certains obstacles peuvent être bénéfiques, soit les obstacles porteurs de croissance. La demande des consommateurs pour des produits de spécialité continue d'augmenter, ce qui signifie que cette occasion de croissance persistera.

Je tiens à vous remercier d'avoir pris le temps aujourd'hui d'en apprendre davantage sur notre secteur, et j'espère que j'ai réussi à vous expliquer de quelle manière vous pourriez aider les intervenants canadiens de l'agriculture biologique à surmonter leurs obstacles et à tirer profit de la demande élevée de la part des consommateurs.

Le vice-président : Monsieur Tyson, merci beaucoup de votre exposé.

Nous donnons maintenant la parole à Kate Storey, présidente de la Manitoba Organic Alliance.

Kate Storey, présidente, Manitoba Organic Alliance

Merci de l'intérêt que vous portez aux produits organiques et merci de m'avoir invitée à venir vous parler au nom de la Manitoba Organic Alliance.

L'alliance est une organisation agricole créée par des agriculteurs afin de réunir les intervenants de la chaîne de valeur biologique. Notre mission consiste à améliorer la production biologique, à promouvoir le commerce et à bâtir un secteur de l'agriculture biologique stable et prospère au Manitoba. Notre conseil d'administration comprend des représentants de chaque composante de la chaîne biologique, dont des acheteurs, des organismes de certification, des chercheurs, des transformateurs et des détaillants d'aliments, mais la majorité de nos administrateurs sont des producteurs agricoles.

Je m'adresse à vous en tant que présidente de la Manitoba Organic Alliance, mais aussi en tant qu'agricultrice biologique. Du point de vue des agriculteurs, la différence entre l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle tient au fait que les agriculteurs biologiques ne peuvent aller dans un magasin et acheter des produits pour régler leurs problèmes ou faire pousser leurs récoltes. Nous ne pouvons utiliser des produits chimiques ni des engrais artificiels. Les agriculteurs biologiques doivent garder leurs sols et leurs animaux sains par des techniques de production, et cela prend du savoir.

Le savoir agricole, c'est l'agronomie. L'agronomie biologique, c'est de savoir quelles cultures faire pousser, quand les semer pour obtenir le rendement optimal, comment rendre le sol

fertile sans acheter d'engrais, comment prévenir l'apparition de mauvaises herbes sans produits chimiques, et comment garder des animaux en si bonne santé qu'ils n'ont pas besoin de médicaments.

Les aliments biologiques sont très demandés, et les agriculteurs biologiques veulent devenir efficaces et produire de hauts rendements pour satisfaire à cette demande. Nos acheteurs internationaux demandent au Canada de leur fournir ces produits biologiques dès maintenant.

Ma première recommandation, c'est d'investir dans le soutien agronomique pour aider les agriculteurs biologiques à augmenter leur production. Investir dans la recherche sur les rotations de cultures, les cultures de couverture, la nutrition animale et l'amélioration des sols. Les agriculteurs veulent des fiches d'information, des sites web et des manuels. Les agriculteurs ont besoin de sites de démonstration et d'essais en plein champ, tout comme ce dont l'agriculture traditionnelle bénéficie déjà. Les organisations agricoles ont besoin de votre aide pour que nous puissions lancer des projets de recherche et transmettre les connaissances aux agriculteurs.

Ma deuxième recommandation est d'ouvrir les marchés internationaux. Il faut inclure les produits biologiques dans les missions commerciales du gouvernement. Faire connaître le Canada comme un producteur fiable de produits biologiques d'excellente qualité. Traiter l'agriculture biologique comme le secteur important en plein essor qu'il est. Une partie de ce travail a été amorcée avec la Prairie Organic Growers Initiative, mais nous avons encore besoin de plus.

Ma troisième recommandation consiste à vous demander d'aider à protéger les cultures biologiques du Canada contre la contamination de sorte que nous puissions garantir à nos clients internationaux que les produits biologiques canadiens respectent leurs normes. Veuillez s'il vous plaît, en particulier, vous assurer que la luzerne génétiquement modifiée cesse de ruiner la culture biologique au Canada. La vente de luzerne génétiquement modifiée a récemment été approuvée dans l'Est canadien. Il ne fait aucun doute que la luzerne génétiquement modifiée va contaminer les cultures biologiques du Canada, ce qui nous fermera la porte d'une grande partie de nos marchés internationaux. Plusieurs pays ont une tolérance zéro à l'égard de toute contamination par des organismes génétiquement modifiés.

Pour aider à contrer cette menace économique, vous devez comprendre que la luzerne conventionnelle est une merveilleuse plante polyvalente que la plupart des fermes biologiques utilisent pour nourrir le bétail et enrichir le sol. On pourrait qualifier la luzerne conventionnelle de pilier de l'agriculture biologique.

La nouvelle luzerne génétiquement modifiée est une menace parce que son pollen voyage sur de grandes distances, d'une ferme à une autre, porté par le vent et les abeilles. Lorsque le pollen de luzerne génétiquement modifiée atterrit dans un champ de culture biologique, il provoque une pollinisation croisée et contamine la culture biologique avec de nouvelles pousses de luzerne génétiquement modifiées. Cela ruine de nombreuses exportations biologiques importantes du Canada parce que nous ne pouvons plus déclarer que nos produits sont exempts d'organismes génétiquement modifiés. On a approuvé la vente de luzerne génétiquement modifiée dans l'est du Canada sans tenir compte des dommages économiques qu'elle causera à la culture biologique.

Ce qui est curieux, c'est que l'utilité de la luzerne génétiquement modifiée est limitée parce qu'elle est liée au glyphosate chimique. Le glyphosate est censé tuer tous les végétaux dans le champ, sauf la luzerne génétiquement modifiée, ce qui permet d'obtenir une monoculture de luzerne; sauf que cela ne fonctionne pas très bien et que les agriculteurs n'en veulent pas. La luzerne pure peut tuer une vache, c'est pourquoi la plupart des agriculteurs cultivent un mélange d'herbe et de luzerne.

Mais ce n'est pas tout. Un nombre grandissant de mauvaises herbes et de cultures résistent au glyphosate et, par conséquent, il est souvent impossible d'obtenir une monoculture. Et même quand c'était possible, les organismes génétiquement modifiés sont bannis de nombreux marchés internationaux de la luzerne. Cela signifie essentiellement que le gouvernement du Canada a décidé de sacrifier le secteur biologique et l'a fait au profit d'une partie seulement du secteur de la luzerne.

Il devrait être inacceptable au Canada de dresser un secteur contre un autre. J'ai confiance qu'une fois que vous saisissez les dommages économiques que la contamination des organismes génétiquement modifiés causera aux produits biologiques, vous aiderez à arrêter la vente de luzerne génétiquement modifiée au Canada.

L'agriculture biologique est un secteur important et grandissant de l'agriculture canadienne qui engendre beaucoup d'avantages secondaires. L'agriculture biologique protège la biodiversité. Elle aide à capter le carbone. L'agriculture biologique coûte moins cher et assure de meilleurs rendements à l'acre, ce qui en fait une bonne option pour les jeunes agriculteurs canadiens qui luttent pour gagner leur vie. Ce qu'il y a de vraiment formidable dans la recherche biologique, c'est que ces techniques sont extrêmement utiles pour augmenter aussi la production des entreprises agricoles non biologiques.

La Manitoba Organic Alliance est impatiente de collaborer avec vous pour renforcer la capacité de production de l'agriculture biologique en investissant dans la recherche agronomique, en bannissant la luzerne génétiquement modifiée et en élargissant les ventes internationales de produits biologiques canadiens.

Je vous remercie de m'avoir permis de m'adresser au Comité sénatorial de l'agriculture au nom de la Manitoba Organic Alliance.

Le vice-président : Madame Storey, merci beaucoup de votre exposé.

Nous allons terminer les exposés par celui de Marla Carlson.

Marla Carlson, directrice générale, SaskOrganics

Bon après-midi, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité. Merci de votre invitation à comparaître devant votre comité. Le secteur des produits biologiques offre des débouchés se chiffrant à un milliard de dollars canadiens au total, et je suis heureuse que le comité ait prévu du temps, dans son programme, pour entendre des témoignages sur les enjeux auxquels notre secteur fait face.

Mes observations sont fondées sur mes 10 années d'expérience dans l'industrie des produits biologiques en Saskatchewan. Pendant les huit premières années, j'ai travaillé pour

une coopérative réunissant des producteurs de céréales biologiques, où j'ai appris les rudiments du négoce des céréales.

J'ai également siégé à titre de présidente au conseil d'Organic Connections, qui organise tous les deux ans la plus importante conférence s'adressant aux agriculteurs biologiques dans les Prairies, et je suis secrétaire du conseil administratif du Prairie Organic Development Fund, organisation sans but lucratif récemment constituée qui réunit des représentants de l'industrie, des agriculteurs biologiques, des associations d'agriculture biologique et du gouvernement ayant pour but de répondre de façon innovatrice aux besoins en matière d'investissement dans les secteurs de la production biologique dans les Prairies.

SaskOrganics est une organisation sans but lucratif dirigée par les agriculteurs. Nous aidons toutes les entreprises certifiées biologiques de la chaîne de valeur de la Saskatchewan afin de promouvoir une communauté agricole durable et active en jouant un rôle de chef de file dans les domaines de la recherche, du développement de marchés et des communications. Notre organisation représente 842 producteurs agricoles certifiés biologiques, 28 éleveurs de bétail certifiés biologiques et 89 usines de transformation certifiées biologiques.

Nos membres exploitent plus de 2 millions d'acres certifiés biologiques; 1,2 million d'acres de cultures en plein champ; à peine moins d'un million d'acres de pâturages et cultures fourragères et 1 765 acres consacrés à la production de fruits et de légumes. Les agriculteurs biologiques de la Saskatchewan produisent 76 p. 100 des légumineuses, 93 p. 100 des graines oléagineuses, 72 p. 100 des céréales, 80 p. 100 du blé, 91 p. 100 du lin biologique cultivés dans les Prairies et 97 p. 100 de la production de lentilles biologiques du Canada. Comme vous pouvez le constater, la Saskatchewan contribue de façon importante aux exportations du Canada qui se chiffrent à 558 millions de dollars.

Si on avait invité SaskOrganics à venir témoigner devant le comité l'année dernière, je n'aurais pas été en mesure de vous fournir ces statistiques. L'investissement de 2,2 millions de dollars de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada dans le cadre de la Prairie Organic Grain Initiative a renforcé le secteur à bien des égards, notamment en permettant pour la toute première fois la collecte et la compilation de données détaillées sur la culture biologique des producteurs des Prairies.

C'est un excellent point de départ, mais dans le contexte actuel, le financement de la collecte des données prendra fin avec le projet en 2018. Le manque de données uniformes, tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial, restreint la capacité du secteur de planifier de façon stratégique et d'offrir des programmes et des services mieux adaptés aux besoins de nos membres et d'assurer un approvisionnement croissant pour répondre à la demande mondiale toujours plus forte de cultures et de produits alimentaires certifiés biologiques.

SaskOrganics recommande au comité d'inclure plus de questions portant sur les exploitations certifiées biologiques dans le recensement agricole, par exemple sur le nombre de zones ou d'acres consacrés à la production biologique, d'accroître le système harmonisé de codes afin de mieux quantifier les produits biologiques importés au Canada et d'inclure des codes SH pour les produits exportés.

Le Régime Bio-Canada a été créé par le secteur biologique en 1999 et modifié en 2006 dans le cadre d'un processus d'examen de l'Office des normes générales du Canada. Le respect des normes était facultatif jusqu'à ce qu'elles soient incluses dans le Règlement sur les produits biologiques qui est entré en vigueur en juin 2009 en tant qu'annexe de la Loi sur les produits agricoles du Canada.

Quand le Régime Bio-Canada a été élaboré, au départ, le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada a été désigné responsable des normes et a accepté d'assumer pendant cinq ans les coûts de l'élaboration et de la mise à jour des normes. Il a assumé cette responsabilité jusqu'à ce que le régime soit modifié, en 2006.

Les normes ont fait l'objet d'un examen complet entre 2013 et 2015. Le coût de la révision des normes s'est établi à 1,3 million de dollars, et ce projet a été financé par l'ONGC, AAC et l'industrie. Quand les normes devront être revues dans cinq ans, le gouvernement a annoncé qu'il ne financerait plus ce processus.

Les principaux partenaires commerciaux du Canada, soit les États-Unis et l'Union européenne, ont des systèmes d'élaboration et de respect des normes qui sont entièrement financés par leurs gouvernements respectifs. Le Canada a négocié des accords d'équivalence avec ses deux partenaires, permettant aux exportateurs de produits biologiques d'avoir un accès facile à ces vastes marchés en pleine expansion. Le fait d'imposer aux producteurs biologiques la responsabilité du financement en vue du maintien du Régime Bio-Canada pourrait placer le marché canadien dans une position concurrentielle défavorable. Afin d'atténuer ce risque, SaskOrganics recommande que le gouvernement revienne sur sa décision de mettre fin au financement en vue du maintien du régime.

SaskOrganics a présenté son point de vue au cours de l'examen de Transports Canada, car les capacités ferroviaires et les procédures d'attribution des wagons ont des répercussions sur la santé et la croissance de l'industrie biologique. Environ 600 wagons de céréales biologiques partent chaque année de l'Ouest canadien à destination de l'Est canadien, des États-Unis et de l'étranger, ce qui représente environ 80 p. 100 des ventes de produits biologiques canadiens destinées à l'exportation. Tous les wagons proviennent de divers petits silos et de diverses voies d'évitement privées partout dans les Prairies, et bon nombre d'expéditions représentent des cargaisons de cinq wagons ou moins.

Un service ferroviaire ponctuel est essentiel au transport efficace des céréales biologiques canadiennes. Si le service ferroviaire est médiocre, les céréales biologiques canadiennes pourraient rapidement devenir moins concurrentielles que les céréales biologiques cultivées en Amérique du Sud, en Europe de l'Est et en Turquie.

En 2013-2014, les entreprises canadiennes ont perdu des ventes en raison des retards importants découlant de la difficulté à trouver des wagons. SaskOrganics voudrait demander au comité de ne pas oublier que les politiques d'attribution des wagons qui désavantagent les petits convois nuisent à l'industrie biologique, car nous dépendons énormément de déplacements d'un à cinq wagons; que les politiques d'attribution des wagons régissant les déplacements accordent une faible priorité aux déplacements vers l'est du Canada et les États-Unis et nuisent à l'industrie des produits biologiques, car une grande proportion de nos affaires se situe à l'intérieur de ces corridors; et de veiller à ce que les lieux de chargement des wagons de producteurs soient préservés.

SaskOrganics, conjointement avec une coalition de 14 autres organisations agricoles, a écrit au ministre MacAulay en avril dernier, pour lui demander de stopper immédiatement la dissémination de luzerne génétiquement modifiée à la suite de l'annonce par la compagnie Forage Genetics International de la vente d'une quantité limitée pour plantation au printemps 2016 dans l'est du Canada. C'est la première fois qu'il se vend de la luzerne génétiquement modifiée au Canada. Le Réseau canadien d'action sur les biotechnologies a publié la lettre sur son site web, et 133 agriculteurs et groupes d'agriculteurs additionnels l'ont signée; en

outre, 2 500 personnes ont expédié des lettres au ministre, lui faisant part de leurs inquiétudes relativement à la dissémination de luzerne génétiquement modifiée au Canada.

Avec le mouvement favorisant l'étiquetage des OGM aux États-Unis, notre principal partenaire commercial, et les lois existantes à cet égard dans 64 autres pays, l'introduction de la luzerne génétiquement modifiée présente un sérieux risque pour les marchés biologiques en raison de la contamination. Dans ce contexte, SaskOrganics recommande que le comité aide le secteur à maintenir l'intégrité des marchés de la luzerne biologique en appuyant la demande qu'elle présente au ministre MacAulay pour que cesse la vente de graines de luzerne génétiquement modifiée dans l'Est canadien.

Les statistiques les plus récentes indiquent que le marché biologique mondial représente plus de 100 milliards de dollars canadiens par année en ventes aux consommateurs. Le Canada vient au cinquième rang des plus grands marchés au monde, avec une valeur supérieure à 4 milliards de dollars. Nos exportations de produits biologiques s'élèvent à plus de 558 millions de dollars par année. Depuis 10 ans maintenant, les ventes de produits biologiques au Canada ont connu un taux de croissance continue supérieur à 10 p. 100.

Le plus grand défi demeure l'approvisionnement. Le nombre de producteurs biologiques s'est accru au cours des deux dernières années; la production ne parvient pas à suivre le rythme de la demande. La Prairie Organic Grain Initiative fournit un investissement tant attendu dans les Prairies pour accroître le nombre d'agriculteurs biologiques certifiés et aider les agriculteurs biologiques certifiés actuels à optimiser leurs exploitations agricoles grâce à un meilleur soutien agronomique et par des possibilités de recherche et d'éducation.

Si la croissance dans le secteur se poursuit au même rythme, pour que les agriculteurs biologiques canadiens tirent parti de cette croissance, nous aurons besoin d'un soutien continu de manière à ce que le secteur puisse répondre à la demande croissante. Des programmes fédéraux visant à aider les agriculteurs à faire la transition vers la culture biologique, à financer des recherches sur l'agriculture biologique et à effectuer le transfert des connaissances aux agriculteurs seront nécessaires.

SaskOrganics applaudit le travail qu'effectue le gouvernement fédéral auprès de nos partenaires commerciaux en vue de conclure des accords d'équivalence ainsi que son investissement dans l'industrie biologique, afin de permettre à des intervenants du secteur d'assister à des foires commerciales, de nouer des liens et d'accroître les occasions d'exportation pour les agriculteurs et les fabricants de produits alimentaires. Les statistiques présentées au comité aujourd'hui démontrent que l'industrie de produits biologiques passe rapidement d'un marché de créneau à un marché de masse.

Par le passé, en tant qu'industrie, nous nous sommes concentrés sur les missions commerciales et les foires commerciales « strictement biologiques ». Pour mieux évoluer dans un marché en évolution où d'importants fabricants de produits alimentaires conventionnels et des acheteurs d'ingrédients contenus dans les aliments ajoutent des produits biologiques, et pour diversifier et renforcer l'image de marque du Canada, nous recommandons que les agriculteurs biologiques et les fabricants de produits alimentaires soient représentés dans toutes les délégations commerciales internationales en plus des missions « strictement biologiques ».

L'industrie biologique du Canada traverse actuellement une période fascinante. Pendant trop longtemps, on a insisté sur les différences entre culture biologique et culture traditionnelle. Concrètement, il y a plus de similitudes que de différences. Tous les agriculteurs cultivent

des produits alimentaires, tous souhaitent obtenir les meilleures récoltes et réaliser des profits. Nous contribuons tous aux secteurs agricole et agroalimentaire au Canada.

SaskOrganics entend poursuivre son travail auprès de tous les ordres de gouvernement et les partenaires de l'industrie, pour relever efficacement et dans un esprit constructif tous les défis qui se présentent de manière à profiter des débouchés commerciaux qui se présentent aux agriculteurs canadiens dans le marché biologique mondial en pleine croissance.

Merci.

Le vice-président : Madame Carlson, merci beaucoup de votre exposé.

Nous allons passer aux questions dans un moment; mais seulement après que j'aurai cédé mon micro, car j'en aurais deux ou trois à poser moi-même.

Nous ne sommes pas seulement en train de parler du marché canadien; en 2050, il y aura 9 milliards d'habitants sur notre planète. Quelqu'un devra bien les nourrir. Il s'agit d'un problème très réel qui relève non seulement de la nutrition, mais aussi de la sécurité. C'est également une question de paix, car si ces 9 milliards de personnes ne sont pas nourries, des perturbations surviendront. Il pourrait y avoir des guerres, toutes sortes de problèmes.

Cela dit, vous n'avez pas dit au comité comment l'agriculture biologique a permis de produire en plus grandes quantités. Si nous voulons être capables de nourrir 9 milliards d'humains en 2050, nous devons augmenter la production. Nous ne pourrions pas résoudre ce problème en 2049. Pour y arriver, nous devons commencer à y réfléchir dès aujourd'hui. Je sais que cette date semble lointaine, mais nous ne pouvons pas attendre à 2049 pour commencer à planifier pour 2050. Quelqu'un aimerait commenter à ce sujet?

Mme Storey : Pourrais-je répondre?

Le vice-président : Certainement.

Mme Storey : Il existe deux façons d'améliorer le rendement d'une culture. La première est d'appliquer de l'engrais. Que cet engrais provienne d'une vache ou d'un camion, cela importe peu; la plante doit être nourrie. La deuxième façon est grâce à l'agronomie -- j'en ai parlé un peu -- : rotations de cultures, cultures de couverture, fabrication de matière organique.

Au Canada et partout dans le monde, peu de recherches ont été menées sur l'agronomie. Le potentiel d'augmentation du rendement grâce à l'engrais et à des variétés de plantes plus résistantes plafonne. Les nouvelles augmentations de la production devront provenir de l'agronomie, et des recherches dans ce domaine sont désormais essentielles à l'agriculture biologique. Elles seront bientôt primordiales pour l'augmentation de toute l'agriculture traditionnelle; alors, si on investit dans l'agronomie biologique, on aide à nourrir le monde en 2050.

Le vice-président : Merci.

Monsieur Tyson, dans votre exposé, vous avez parlé de surmonter les obstacles financiers à l'élaboration de programmes visant à aider les agriculteurs à tenir le coup pendant la longue période avant de récolter les fruits de leur travail, au profit des Canadiens, du secteur

agricole et agroalimentaire du Canada ainsi que de l'économie en général. Des programmes d'aide de cette nature existent dans de nombreuses administrations.

Comment faire pour concilier cela avec nos ententes actuelles avec certains de nos partenaires commerciaux? Mes collègues ici présents ne sont jamais surpris lorsque je critique le secteur de l'agriculture aux États-Unis. Je dis toujours que l'équipement le plus important dans une entreprise agricole aux États-Unis, c'est la boîte aux lettres, car c'est là qu'arrive l'argent des subventions. On peut les appeler comme on veut, mais il s'agit bien de subventions.

Il y a très peu d'inconvénients à être canadien. L'un de ces inconvénients est notre honnêteté : lorsque nous avons une subvention, nous l'appelons subvention.

De quelle façon s'agencerait votre proposition avec nos accords commerciaux actuels, particulièrement avec nos collègues américains, qui sont encore nos meilleurs clients? Comment faites-vous pour réaliser la quadrature du cercle?

M. Tyson : A priori, si vous aviez à défendre une certaine assistance à la certification, vous pourriez commencer par vous adresser à l'un des nombreux États américains qui offrent cette assistance; d'entrée de jeu, il est possible que nous n'offrions rien de différent.

L'autre approche qu'on pourrait adopter -- et je l'ai déjà mentionnée -- c'est un genre de programme de stabilisation, qui ne produirait pas nécessairement davantage de revenus et qui ne permettrait pas de payer les frais des agriculteurs, mais qui pourrait aider à avancer certaines sommes garanties par les primes aux produits biologiques qui pourraient apparaître après la transition. Cela pourrait être contrebalancé plus tard.

Le vice-président : Une subvention, peu importe le nom qu'on lui donne, demeure toujours une subvention.

Madame Carlson, selon vous, le gouvernement a déclaré qu'il ne financerait désormais plus le processus d'examen des normes. Vous parliez du gouvernement actuel ou précédent?

Mme Carlson : Le gouvernement précédent.

Le vice-président : L'organisation a-t-elle parlé au gouvernement actuel pour connaître sa position sur cette question?

Mme Lipton : L'organisation qui nous représente à l'échelon national est la Fédération biologique du Canada, et celle-ci a déjà présenté une demande de financement continu.

Le vice-président : Au ministre MacAulay ou à un autre ministre?

Mme Lipton : C'est au ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Le vice-président : Si je me rappelle bien, une partie de ce financement provenait non pas d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, mais de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, n'est-ce pas?

Mme Lipton : Non. Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a investi 1,2 million de dollars dans la Prairie Organic Grain Initiative, mais cela n'a rien à voir avec l'entretien continu des normes.

Le vice-président : Merci.

Nous passerons maintenant aux autres sénateurs pour les questions. Je vais cesser de monopoliser le micro, mais j'ai encore le maillet.

Madame la sénatrice Unger, allez-y.

La sénatrice Unger : Merci à tous de vos exposés instructifs.

J'aime l'idée d'acheter des produits biologiques, mais j'ai tendance à appuyer les agriculteurs qui apportent leurs propres produits aux marchés d'agriculteurs. On parle d'une industrie entière, même si elle en est encore à ses débuts. Selon Organic Alberta, 58 p. 100 des Canadiens achètent des produits biologiques chaque semaine. Or, environ 2 p. 100 des exploitations agricoles du Canada ont une certification biologique. Il s'agit d'une très petite minorité.

Je réfléchissais au fait que l'agriculture et les agriculteurs, il y a plusieurs années, n'obtenaient aucune aide ni subvention pendant que je prenais connaissance de votre liste de souhaits. Il faudrait certainement cesser de financer les OGM, et plus particulièrement la luzerne génétiquement modifiée, et un petit nombre de wagons sont également nécessaires. Ces wagons devront être assainis et stérilisés avant d'être chargés. Je crois que c'est beaucoup demander pour lancer une industrie. Croyez-vous réellement qu'il est équitable de tuer dans l'œuf une industrie, c'est-à-dire celle de la luzerne génétiquement modifiée, afin de promouvoir la vôtre?

Je suis complètement neutre dans cette question, mais vos commentaires m'inspirent les mêmes mots que ceux qu'a prononcés le président : une subvention demeure une subvention.

Mme Wakeling : J'aimerais commencer, mais je crois que tout le monde devrait probablement participer aux réponses.

Certains des éléments que j'ai mentionnés ont déjà été mis en œuvre. Nous faisons du progrès dans ces domaines. C'est toujours une bonne chose que de pouvoir profiter d'un plus grand soutien. Notre province, la Colombie-Britannique, est plutôt avancée dans un grand nombre de domaines à cet égard, et nous bénéficions d'un appui très solide de la part de notre ministère provincial, mais nous parlons de marchés d'exportation national et international. Ces domaines doivent encore être renforcés, et je sais que les autres provinces ont également besoin de ce soutien.

En travaillant en collaboration, je crois que nous pourrons réellement en tirer avantage, et parfois, des investissements à court terme donneront des résultats à long terme. Voilà ma réponse à certains de ces aspects.

Je ne peux parler des wagons, mais je peux assurément parler de la luzerne génétiquement modifiée. L'arrivée des OGM aurait d'importantes répercussions sur le marché traditionnel et sur le marché biologique. L'industrie traditionnelle serait également profondément touchée.

Je vais maintenant céder la parole à quelqu'un d'autre.

M. Tyson : Je pourrais aussi dire quelque chose sur ces deux sujets. D'abord, sur la question des wagons : normalement, ces wagons n'ont pas à être nettoyés et assainis par le fournisseur. Habituellement, l'expéditeur les nettoie lui-même; il ne s'agit donc pas d'une tâche qu'on délègue, en quelque sorte, au fournisseur.

La sénatrice Unger : C'est tout de même nécessaire de le faire.

M. Tyson : Oui, en effet. Normalement, les cargaisons biologiques sont assorties d'un affidavit concernant la propreté du moyen de transport, alors on devra les nettoyer avant de les charger.

Pour ce qui est du scénario de la luzerne... Cela a beaucoup à voir avec l'amélioration du rendement de la production biologique. Il ne s'agit pas seulement du marché de la luzerne biologique; on parle aussi de l'utilité de la luzerne dans la rotation des cultures biologiques. La luzerne est très appropriée pour nourrir les sols dans la rotation des cultures biologiques étant donné qu'elle règle le taux d'azote et qu'elle aide à épurer les sols, en quelque sorte. Il ne s'agit pas simplement de nuire au marché de la luzerne biologique; elle nuit au secteur dans son ensemble. Comme Kate l'a mentionné dans son mémoire, les avantages éventuels pour le secteur traditionnel font l'objet de sérieux doutes.

Mme Storey : Tout ce que l'industrie biologique demande, c'est un traitement égal à celui qu'a reçu l'agriculture traditionnelle depuis le début. Le gouvernement appuie le développement de l'agriculture traditionnelle. L'agriculture biologique, à ce jour, affiche quelques dizaines d'années de retard, mais continue à progresser. Nous ne demandons rien d'autre qu'un traitement équitable.

En ce qui concerne la question de la luzerne génétiquement modifiée, nous demandons également du respect. L'industrie biologique n'a rien dit lorsque le canola génétiquement modifié est apparu -- nous ne pouvons faire pousser de canola; nous le faisons avant, mais maintenant, nous ne sommes plus en mesure de le faire --, puisque le canola génétiquement modifié reste dans le champ de l'agriculteur qui le cultive. Le problème de la luzerne génétiquement modifiée est que son pollen peut quitter le champ de l'agriculteur et contaminer un autre champ; il se déplace.

Si l'industrie biologique disposait d'une technique qui pouvait menacer les autres agriculteurs, l'agriculture traditionnelle la prendrait en grippe très rapidement et l'éliminerait. Or, la luzerne génétiquement modifiée menace non seulement les agriculteurs biologiques, mais aussi l'industrie de semences de fourrage, la production de miel ainsi que deux ou trois autres... Mais personne n'est prêt à mettre fin à cela.

C'est comme de la discrimination. On dirait que certains secteurs sont plus égaux que d'autres. Tout ce que nous demandons, c'est un traitement équitable.

La sénatrice Unger : Madame Carlson, souhaitez-vous commenter?

Mme Carlson : Je crois n'avoir rien à ajouter à ce qui a déjà été dit, à moins qu'il n'y ait une autre question portant sur les wagons.

La sénatrice Unger : J'aimerais soulever un point mentionné par l'Alberta Wheat Commission plus tôt aujourd'hui. Nous parlons de la taxe sur les émissions de carbone, et les membres de cette commission croient que les organismes de réglementation devaient tenir compte du fait que les pratiques de culture sans labour employées par les agriculteurs d'aujourd'hui réduisent les émissions de gaz à effet de serre en emprisonnant le dioxyde de carbone dans le sol; en fait, ils enrichissent la terre. J'ai répondu en exprimant mon point de vue : il faudrait faire la promotion de ce fait, car je crois que la plupart des gens ne sont pas au courant.

Votre industrie sait-elle que les agriculteurs traditionnels non seulement utilisent des pesticides ou différents engrais modifiés pour leurs cultures, mais posent également des gestes qui aident la terre?

Mme Lipton : J'aimerais faire remarquer une chose au comité : en agriculture biologique, nous nous voyons également nous-mêmes comme faisant partie de l'agriculture. Nous savons que le secteur biologique peut retirer de nombreux avantages de la collaboration avec le reste de l'agriculture, de la même façon que l'agriculture biologique peut offrir de nombreux avantages au reste de l'agriculture.

Par exemple, on observe un intérêt renouvelé envers les cultures intercalaires, un ensemble de pratiques dans lesquelles se spécialise l'agriculture biologique, mais qui sont utilisées dans l'ensemble de l'agriculture. L'une des choses que nous souhaitons réellement faire serait de tendre la main à nos alliés potentiels et de construire de nouveaux ponts entre eux et nous.

J'emprunte ce chemin pour que vous compreniez que nous constatons effectivement les nombreux progrès de l'agriculture traditionnelle. Nous ne nous percevons pas comme un rival. Dans ce cas-ci en particulier, oui, la culture sans labour peut certainement permettre d'obtenir de nombreux avantages. En fait, il existe une branche de l'agriculture biologique qui progresse vers la culture sans labour.

Nous présentons de nombreuses similitudes. Nous tirerons de nombreux avantages de notre collaboration.

Mme Wakeling : J'aimerais n'ajouter qu'une chose : l'importance des micro-organismes dans le sol. Nous avons commencé à nous ouvrir à leur existence il y a seulement quelques années.

Je comprends que beaucoup d'études ont été menées sur les micro-organismes dans le monde et que le corps humain est constitué des mêmes organismes. En traitant le sol de la même façon qu'on traiterait notre propre corps, et en tentant de soutenir les micro-organismes bénéfiques qui vivent dans le sol, grâce à toutes sortes de pratiques différentes, au fil du temps, cela contribuera à emprisonner le carbone et à assainir la terre. Il s'agit là des fondements essentiels.

Mme Storey : Je ne sais pas si c'était votre intention, mais votre question soulève un point important. Les agriculteurs biologiques ne tentent pas de remplacer les agriculteurs traditionnels. Certains consommateurs pourraient tenter de faire passer le message selon lequel le biologique est meilleur, et selon eux, ce pourrait l'être, ou non. Différents consommateurs ont différents besoins. Les agriculteurs biologiques ne se préoccupent que de leur production, d'améliorer leur propre rendement, de faire le meilleur travail possible.

J'ai siégé à de nombreux comités, et par moments, j'ai eu le sentiment que les agriculteurs traditionnels s'inquiètent du fait que les agriculteurs biologiques se présentent comme étant meilleurs qu'eux, mais cela ne vient pas des agriculteurs biologiques. Cela ne vient pas des organisations d'agriculture biologique. Nous nous considérons, comme l'a dit Mme Lipton, comme faisant partie de l'agriculture.

La sénatrice Unger : D'accord. Je n'ai pas voulu dire que c'était le cas.

Mme Storey : Non, le point a simplement été soulevé, et j'ai cru qu'il s'agissait d'une bonne occasion.

La sénatrice Unger : Merci.

Le vice-président : Madame Merchant, c'est à vous.

La sénatrice Merchant : Merci de vos exposés. Il m'a semblé intéressant de constater, dans ce rapport, l'ampleur de la production de la Saskatchewan grâce à l'agriculture biologique. Pour quelles raisons produit-elle autant? Nous venons d'entendre les représentants de la Colombie-Britannique, et j'aurais cru que, compte tenu de son climat, la province aurait été le plus grand producteur. Pourquoi la Saskatchewan produit-elle autant?

Mme Carlson : Encore une fois, je crois qu'un thème se dessine. La Saskatchewan est une province extrêmement agricole, et la quantité d'agriculture biologique reflète ce fait. Par ailleurs, 97 p. 100 de ce que nous produisons, ce sont des grains destinés à l'exportation internationale. Voilà pourquoi nous comptons davantage de producteurs. Nous avons également davantage de potentiel pour l'expansion de l'agriculture biologique grâce à notre territoire.

Nous avons donné beaucoup d'ateliers de transition vers l'agriculture biologique en Saskatchewan, en Alberta et au Manitoba dans le but de diffuser des renseignements sur tout ce dont nous avons parlé ici aujourd'hui et d'augmenter notre approvisionnement, vu l'immense potentiel de la Saskatchewan pour faire cette transition.

J'ai beaucoup apprécié l'élément qu'a apporté Kate : il ne s'agit pas d'être meilleur ou pire. Il n'est pas question de toute la polarisation vers laquelle peut nous entraîner une grande partie de la discussion; il faut plutôt voir l'agriculture biologique comme étant une occasion d'affaires, comme un marché de créneau et voir son énorme potentiel. Voilà une longue réponse à votre courte question.

Mme Wakeling : J'aimerais seulement parler de la Colombie-Britannique. En Colombie-Britannique, nous avons un grand nombre de très petits producteurs. Je vis dans une collectivité sur l'île de Vancouver. Ma région compte 450 producteurs, mais ils sont tous très petits. Il y a une différence d'échelle entre les différentes provinces. Il peut être très intéressant d'observer la diversité et les différences entre les provinces. C'est plutôt intrigant.

La sénatrice Merchant : Dans une étude antérieure menée par notre comité, nous avons également appris que parfois, des agriculteurs qui voulaient se procurer des semences non traitées n'étaient pas en mesure de le faire. On doit compter sur la présence d'autres parties prenantes. Je ne sais pas si des semences non traitées sont équivalentes à des semences biologiques. Je ne sais pas s'il s'agit de synonymes, mais on n'utilise aucune semence traitée. S'agit-il d'un obstacle à l'agriculture biologique, le fait que les entreprises elles-mêmes ne disposent pas toujours des semences destinées aux agriculteurs?

M. Tyson : Ça peut l'être. Aucune infrastructure de semences n'a été créée dans le secteur biologique. Dans les exploitations agricoles biologiques, cela mène à bien davantage de repousses de semences conservées par l'exploitation agricole, et cela peut effectivement se répercuter sur les paramètres agronomiques, notamment les niveaux de germination et d'autres questions similaires.

À mesure que la nouvelle génétique apparaît et se commercialise, les semences sont de moins en moins accessibles aux agriculteurs biologiques. Essentiellement, si un agriculteur biologique désire passer à une nouvelle variété, il doit obtenir une exemption pour acheter une semence traditionnelle non traitée. Ces deux concepts ne sont pas nécessairement synonymes, mais le fait, pour une semence, de ne pas être traitée est certainement un argument en faveur de son caractère acceptable du point de vue biologique. L'agriculteur biologique doit obtenir une exemption pour acheter une semence qu'il fera ensuite pousser et dont il récoltera les graines, qui serviront de semences l'année suivante.

Mme Carlson : Par ailleurs, cela soulève une autre occasion de collaboration et de partenariat potentielle, puisque cette année a été la première où la superficie de cultures OGM a diminué, depuis leur arrivée, de 1 p. 100 mondialement. Encore une fois, les agriculteurs traditionnels réagissent au marché en disant : si je veux commercialiser mes cultures, elles doivent au moins être libres d'OGM.

Cela nous rappelle, encore une fois, que nous faisons tous partie de l'agriculture, et que si nous travaillons ensemble, nous pouvons trouver des solutions à certains des problèmes et répondre à la demande.

Mme Lipton : Une dernière chose : l'un des défis auxquels nous devons faire face concerne les variétés disponibles. Certaines variétés poussent mieux en conditions biologiques que d'autres, et toutes ne sont pas nécessairement créées en conditions biologiques. Nous devons découvrir par nous-mêmes, en quelque sorte, lesquelles de ces variétés auront du succès grâce à des pratiques de gestion biologiques.

Il arrive que ces variétés ne soient pas disponibles, ce qui pourrait être dû, en partie, à la taille de la demande que nous pouvons mettre sur le marché. J'ai récemment parlé avec un producteur de pommes de terre biologiques qui avait trouvé, en faisant des essais, un certain nombre de variétés qui poussaient bien, puis, soudainement, ces variétés n'étaient plus disponibles auprès des fournisseurs de semences. Ce genre de choses arrive également dans notre industrie.

La sénatrice Merchant : Merci.

La sénatrice Tardif : C'est merveilleux de voir quatre provinces qui représentent le secteur des produits biologiques ici aujourd'hui. Dans le cadre de la séance du comité, je suis certaine que vous vous dites déjà que c'est un domaine propice à la collaboration, et c'est fantastique si le Sénat peut contribuer à une collaboration accrue entre les provinces à l'égard de cet enjeu.

Madame Wakeling, vous avez énoncé, au cours de votre exposé, sept principes généraux de la production biologique. Par simple curiosité, j'aimerais savoir si vous utilisez des pesticides pour les cultures biologiques.

Mme Wakeling : Personnellement, je n'en utilise pas, mais certains sont permis. Je ne connais même pas la terminologie parce que je n'affectionne pas du tout ce genre de

produits. Cela dit, il existe une liste des substances permises où figurent les produits que nous pouvons utiliser, et elle nous est utile.

Les sept principes découlent directement des normes et sont les valeurs de base associées à la production biologique. Nous faisons toutes sortes de choses intéressantes pour tenter de réduire les problèmes de ravageurs, comme recourir à la rotation de cultures. J'ai une petite aire de production de légumes. Je me concentre sur les installations de germination intérieures, alors j'achète beaucoup de graines des gens ici. Toutefois, je vais les laisser aborder la question des pesticides.

Mme Lipton : Il y a un nombre limité de substances biologiques, des substances naturelles qui peuvent être utilisées dans le cadre des pratiques de gestion biologique. Cependant, nous croyons que peu de producteurs de produits biologiques les utilisent, et c'est parce que ces producteurs doivent gérer l'ensemble de leur système d'un point de vue très holistique. Cela signifie qu'ils doivent se concentrer sur la pédobiologie, la santé du sol, le système de culture dans son ensemble, la santé de l'écosystème, et cetera.

Il s'agit davantage d'un système préventif. Lorsqu'on utilise ces pratiques de production, on tend à très peu avoir un besoin de ces types de choses. D'ailleurs, si un producteur utilise certaines de ces substances, il doit expliquer pourquoi il l'a fait. Il ne peut s'agir de quelque chose qu'on utilise à long terme. Le producteur doit avoir un système de gestion préventive en place.

Mme Storey : La liste des substances permises comprend des choses comme le sel. Tout animal a besoin de sel, certes, mais quelle sorte? Provenant de quel endroit? Certains sels comportent des additifs. La liste indique le nom des marques qui sont assez pures pour être utilisées, celles qui ne contiennent pas d'autres substances interdites pour la production biologique.

Quant aux pesticides, de nombreuses entreprises tentent de concevoir beaucoup de choses, et certaines d'entre elles proviennent de substances chimiques naturelles. Elles ne fonctionnent pas très bien. Elles coûtent cher. Comme l'a dit Mme Lipton, la prévention est la base même de la production biologique.

Mme Wakeling : Je veux ajouter une dernière chose. Je crois qu'il y a certains défis. Je crois que le secteur des fruits d'arbre en Colombie-Britannique fait face à certains défis et doit travailler très dur pour trouver des solutions. Il semble avoir été capable de le faire, et je crois que vous entendrez un témoin de la BC Fruit Growers' Association par la suite.

La sénatrice Tardif : Je sais qu'on utilise des pesticides pour augmenter le rendement de certaines cultures. Vous n'en utilisez pas. Comme vous l'avez dit, vous adoptez une approche préventive. Le fait de ne pas utiliser de substances chimiques ni d'additifs ou des substances qui ne sont pas naturelles a-t-il un impact sur votre capacité de rendement?

Mme Storey : Pas vraiment. La fertilité semble être la clé en production biologique : on doit s'assurer que le sol peut soutenir la culture. En outre, il faut savoir à quel moment semer les graines, car les mauvaises herbes poussent à une température et à un niveau d'humidité particuliers. Chaque plante a son propre petit créneau pour la croissance, et si on sème la culture au bon moment, on n'éprouvera pas trop de problèmes avec les mauvaises herbes.

Cela revient à l'agronomie et au savoir. Si on procède de la bonne façon, il n'y aura pas d'impact sur le rendement.

La sénatrice Tardif : La capacité a été un gros problème, comme vous l'avez mentionné, et vous avez signé des ententes d'équivalence avec certains pays : le Costa Rica, je crois, et les États-Unis. Comme vous avez maintenant accès à ces marchés et que ces pays ont accès au nôtre, est-ce que vous ressentez davantage de pressions pour ce qui est de votre capacité de répondre à la demande? Par exemple, l'accès à l'exportation vers les États-Unis ou le Costa Rica ou vers certains autres pays avec lesquels nous avons des ententes d'équivalence?

M. Tyson : Oui, c'est possible. Les ententes d'équivalence facilitent l'accès au marché de ces pays du simple fait d'accepter automatiquement les agriculteurs canadiens qui détiennent un certificat canadien. L'absence d'entente d'équivalence avec un autre pays ne signifie pas nécessairement que le marché est fermé. Cela peut occasionner des problèmes de certification supplémentaires.

Dans l'ensemble, la demande du marché, à mesure qu'elle croît au pays, aux États-Unis ou dans l'Union européenne, met de la pression sur cette capacité presque sans égard aux ententes d'équivalence.

Le sénateur Dagenais : Ma première question s'adresse à Mme Wakeling.

Madame Wakeling, lors de votre présentation, vous avez souligné l'importance d'offrir des produits de bonne qualité. J'imagine que, avec vos produits, vous visez le marché international. Est-ce que vous pensez, à ce moment-là, que nous devrions mettre en place des systèmes de traçabilité pour votre production afin de sécuriser du moins le marché international?

Mme Wakeling : Désolée, je n'ai pas entendu le début de la question.

Le sénateur Dagenais : Dans votre présentation, vous dites qu'il est important d'offrir des produits de bonne qualité. Vous dites aussi que, tôt ou tard, vous aimeriez que la production de vos produits biologiques atteigne le marché international. Donc, est-ce que vous pensez que, dans le cadre de l'exportation sur le marché international, il serait bon d'avoir en place des systèmes de traçabilité pour vos produits?

Mme Wakeling : En fait, la traçabilité est une composante clé de la production biologique. C'est un des domaines d'intérêt les plus importants. Lorsque nous subissons nos inspections de la production biologique, nous devons être en mesure de démontrer que nous connaissons tout de notre produit et que nous savons où il s'en va. Cet aspect est abordé au moment de l'inspection, et il fera toujours partie de la gestion du programme de production biologique. L'inspection est un processus assez exhaustif.

Le sénateur Dagenais : D'accord. Merci beaucoup, madame.

Madame Lipton, on sait que certains organismes ont exprimé des réserves quant à la signature de l'Accord sur le PTP. Maintenant, on sait que l'accord sera signé. On sait à quoi s'en tenir. Évidemment, l'accord visera aussi les produits de culture biologique.

Êtes-vous favorable à la signature de l'Accord sur le PTP, qui devrait ouvrir de nouveaux marchés à votre industrie?

Mme Lipton : Est-ce que vous pourriez répéter la question? Quelle est exactement la question?

Le sénateur Dagenais : Certainement.

Nous savons que certains organismes avaient des réserves quant à la signature de l'Accord sur le PTP pour de multiples raisons. Cet accord sera signé sous peu, et les grandes lignes en ont été expliquées à différents producteurs. Maintenant, est-ce que vous êtes d'accord avec la signature du PTP?

Mme Lipton : D'accord. Je vais essayer de répondre en français. Si j'ai besoin de dire quelque chose en anglais, je le ferai.

Le sénateur Dagenais : Aucun problème.

Mme Lipton : Dans notre secteur, dans le secteur biologique, il y a tous les secteurs. Alors, en ce qui concerne le PTP, il y a des secteurs qui sont favorables et d'autres pour lesquels l'accord soulève des questions ou des enjeux. Je dirais que c'est la même chose pour le secteur biologique, et que tout dépend du secteur.

Certainement, dans le cas des commodités, par exemple les céréales, il y a un certain accès aux marchés que nous n'avons pas à l'heure actuelle et que nous aurons avec le PTP. Cet aspect représente sûrement un avantage pour notre secteur.

Cependant, ce qui est très important et dont je voudrais vous faire part, c'est qu'il y a encore des barrières tarifaires. Ainsi, même si le PTP pourra éliminer les tarifs ou les barrières tarifaires qui sont en place à l'heure actuelle, il y a encore le fait que, en l'absence d'un accord d'équivalence, il sera difficile d'entrer dans le marché, ou bien il y aura encore une autre étape par laquelle il faudra passer avant d'avoir accès au marché.

Le sénateur Dagenais : Ma prochaine question s'adresse à M. Tyson.

Plusieurs témoins, même ce matin, nous ont parlé de l'importance d'exporter des produits sur les marchés étrangers à un prix raisonnable, à un prix concurrentiel, mais ils nous ont dit aussi que le transport des produits créait un problème. S'il y a un problème, qu'est-ce qu'on pourrait faire ou qu'est-ce qu'on pourrait recommander au gouvernement pour améliorer le transport et les coûts liés au transport?

M. Tyson : Les systèmes de transport du grain de l'Ouest canadien peuvent être un problème. Ce n'est pas toujours un problème, mais il semble que lorsque c'est le cas, il s'agit d'un problème important.

Que pouvons-nous faire pour le résoudre? Selon mon point de vue, ce qui manque au système de transport est la responsabilisation des fournisseurs. Les sociétés de transport ferroviaire imposent beaucoup de frais pour l'utilisation d'un élément d'actifs aux utilisateurs de leurs biens, à savoir les wagons. Si on ne charge pas un wagon dans les 24 heures, on reçoit une amende. Il n'y a pas de réciprocité à cet égard.

Si je commande des wagons et qu'ils sont approuvés, le fournisseur peut simplement approuver un nombre insuffisant de wagons. J'ai peut-être déjà assuré la logistique de l'arrivée des marchandises pour les wagons prévus, mais à la dernière minute, je ne les

reçois pas, et il n'y a aucun recours, vraiment, pour les expéditeurs, de toute taille, à cet égard.

La même chose s'appliquerait au -- je reçois les wagons que j'ai commandés, je les ai chargés -- temps de transit. Il y a des gens qui surveillent cela, mais je ne sais pas s'il y a des conséquences graves pour le CN ou le CP si mon wagon, par exemple, demeure dans une gare de triage à Winnipeg pendant deux semaines sans être déplacé.

Je ne sais pas exactement comment établir une responsabilité réciproque, mais au fond, je crois que c'est là que le bât blesse.

Le vice-président : Dans la plupart des autres domaines, une entreprise qui fait ce que les compagnies ferroviaires font ne reste pas en affaires.

M. Tyson : C'est vrai.

Le vice-président : Elles devraient avoir honte, mais ce n'est pas la première fois que nous disons cela au sein du comité. Espérons qu'un jour nous le dirons pour la dernière fois.

Merci, monsieur le sénateur Dagenais.

Il ne nous reste que deux ou trois minutes, alors passons à la sénatrice Unger pour une question, puis à la sénatrice Merchant pour une autre.

La sénatrice Unger : J'aimerais avoir une idée de la taille de votre organisation. Madame Wakeling, vous avez mentionné que vous avez 450 producteurs, mais qu'il s'agit d'entreprises très modestes?

Mme Wakeling : Ce n'est que pour la région de ma collectivité. Notre organisation représente 700 producteurs en Colombie-Britannique.

La sénatrice Unger : D'accord. En Alberta?

Mme Lipton : En Alberta, nous avons environ 360 exploitants biologiques. Notre organisation représente aussi les autres entreprises qui fournissent des services à toute l'industrie, alors c'est plus de 450.

M. Tyson : Notre entreprise est la plus grande productrice d'aliments faits d'avoine biologique en Amérique du Nord, bien sûr et, la plus grande au monde.

La sénatrice Unger : Et on parle de combien de personnes?

M. Tyson : Que nous employons?

La sénatrice Unger : Oui.

M. Tyson : Nous employons plus de 900 personnes, dont 150 au Canada.

La sénatrice Unger : Et au Manitoba?

Mme Storey : L'an passé, il y avait 153 agriculteurs et transformateurs de produits biologiques au Manitoba. Je crois que nous en avons ajouté 10, alors il s'agit d'une croissance de 8 p. 100 en un an.

La sénatrice Unger : Et la Saskatchewan?

Mme Carlson : Nous avons 870 producteurs de produits biologiques certifiés et 89 transformateurs de produits biologiques certifiés.

La sénatrice Unger : Merci.

La sénatrice Merchant : Lorsque nous ratifierons, disons l'AECG ou l'accord du PTP, quel pays sera votre plus grand concurrent dans le marché des produits biologiques?

Pouvez-vous trouver la réponse pour nous? Je serais curieuse de le savoir, et vous pourriez nous envoyer votre réponse plus tard.

Le vice-président : Oui, et d'ailleurs, s'il y a d'autres aspects que vous avez oublié de mentionner ou qui concernent la question de la sénatrice Merchant, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre réponse par écrit. Adressez-la au greffier du comité, et celui-ci la distribuera au reste du comité.

Je veux vous remercier d'avoir été ici cet après-midi. La séance a été très instructive. Je crois que nous avons eu un assez bon échange de questions et de réponses, et nous continuons d'en apprendre sur le sujet.

Passons maintenant à la prochaine table ronde. Nous sommes très heureux d'être ici à Calgary. C'est une heure inhabituelle pour nous d'être ici, parce que de nombreux agriculteurs, bien sûr, sont dans leurs champs, à semer et à faire tout le reste. Nous nous excusons de cela, mais il est très difficile de trouver le bon moment.

Mais nous sommes aussi très conscients du fait qu'il s'agit d'un moment délicat en Alberta. Je vais m'en tenir à cela. Nous exprimons notre sympathie pour nos amis du nord de l'Alberta et leur souhaitons la meilleure des chances.

Des gens m'ont demandé la semaine passée pourquoi j'étais si inquiet de la situation dans le nord de l'Alberta. J'ai répondu : « Parce que nombre de mes électeurs travaillent dans le nord de l'Alberta. » Ils font la navette à partir de la Nouvelle-Écosse toutes les deux ou trois semaines, alors la situation nous touche tous. Même si cela se produit ici, tout le monde ressent le contrecoup, et nous voulons que vous sachiez que nous sommes avec vous.